

Interpellation intitulée « Voter, ce n'est pas toujours si simple »

La brochure « *Voter, c'est simple!* », distribuée par le Canton pour le premier tour de l'élection du Conseil communal comportait des erreurs dans au moins deux communes vaudoises. Pour Corseaux, le nombre de sièges à repourvoir mentionné pour le Conseil communal est de 45, et non de 55, comme mentionné à tort dans la brochure cantonale à huit reprises. Jongny est aussi touchée car la brochure du Canton mentionne 50 au lieu de 45 sièges.

Une telle brochure, simplifiée et uniformisée à l'échelle cantonale, est une première et sans doute un exercice difficile. Plus on doit rassembler d'informations, plus le risque d'erreurs est grand.

Pour des raisons logistiques, au 1^{er} tour, des électeurs étrangers ont reçu leur matériel trois semaines après les Suisses. Ce écart, qui s'explique par la quantité énorme d'envois à gérer par la Centrale d'achats de l'Etat de Vaud (CADEV), est beaucoup trop important. Certes les délais légaux sont respectés, mais cette différence constitue une importante inégalité de traitement de nature à péjorer la participation d'une population qui a besoin de plus de temps pour comprendre les mécanismes de notre démocratie.

Lors du 2^{ème} tour, nombre d'électeurs ont reçu leur matériel seulement le mardi 15 mars, une date raccourcissant considérablement le temps permettant d'exercer son droit de vote alors qu'au 1^{er} tour la plupart disposaient de trois semaines. Pire, ils ont plusieurs à l'avoir reçu hors de délais légaux soit le mercredi précédent le scrutin. Dans ce contexte, le dimanche était vite là. L'électeur n'avait plus qu'à bondir sur son enveloppe pour la renvoyer en courrier B! S'il attendait le surlendemain, pour assurer le coup, il ne lui restait plus que la solution du courrier A ou la boîte aux lettres de l'administration communale.

« Je comprends que les gens s'impatientent, mais tout est normal, il n'y a aucun problème », a déclaré au quotidien 24 Heures Vincent Duvoisin, chef de la Division des affaires communales et des droits politiques au Service des Communes et du Logement (SCL). Ce déni et cette nonchalance sont choquantes. L'extrémité du délai a été prévue pour des cas exceptionnels, justement dans l'hypothèse de problème techniques ou opérationnels. Mais l'objectif visé aurait dû être plus proche du 8 mars que du 15 mars, soit dix jours avant. Arriver à la date limite est clairement un échec.

Vite oubliés, les avantages du vote par correspondance qui ont permis d'améliorer la participation de manière notable. Il faut être conscient que plus le matériel arrive tard, plus les chances d'une participation s'amenuisent.

Nul doute que cette opération était très difficile à gérer, le défi énorme, compte tenu du nombre de communes et on peut finalement s'estimer heureux, de ne pas avoir eu plus de problèmes.

La question qui se pose à l'issue de cette exercice, est celle de l'intérêt de la centralisation et risque encourus face à ce mammouth qu'a représenté la gestion de ses élections avec une centralisation excessive.

Il est d'ailleurs un sympathique moment de convivialité que Votelec a fait disparaître et qui finalement est très symbolique de la perte de savoir-faire local. Depuis plus de 30 ans à

Vevey, les candidats aux élections communales , les membres de leurs familles et amis, pouvaient suivre l'évolution des résultats sur un écran dont la taille a varié à la hausse au fil des élections. Les données y étaient introduites au fur et à mesure du dépouillement, les variations des scores, les rebondissements, représentaient un moment de convivialité sympathique pour tous ceux qui s'étaient engagés dans cette folle aventure d'une campagne électorale.

Démontrant l'adage, selon lequel le mieux est parfois l'ennemi du bien, le système Votelec a mis un terme à ce moment sympathique de vie politique locale. Désormais, les résultats tombent d'un coup d'un seul, tel un couperet, ne laissant ni aux un le temps de se préparer à l'échec, ni les autres à la victoire. A l'heure où l'on ne cesse de dire qu'il faut renforcer les actes de proximité, cette situation ou une amélioration technologique déshumanise un événement de la vie locale est symptomatique.

Dans ce contexte, je pose les questions suivantes :

1. Le Conseil d'Etat est-il conscient des lacunes relevées et comment entend-il y remédier ?
2. Le Conseil d'Etat ne devrait-il pas corriger le tir en décentralisant les opérations pour faire appel au génie local ?
3. Sinon, quelles mesures entend-il prendre dans la perspective des élections cantonales de 2016.
4. Est-il possible de rendre Votelec plus convivial avec l'affichage des résultats au fur et à mesure du dépouillement dès que le scrutin est clos ? Sinon, pourquoi ?

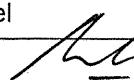
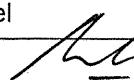
Pas de développement souhaité.

Jérôme Christen



Vevey, le 21 mars 2016

Liste des députés signataires – état au 1^{er} mars 2016

Aellen Catherine	Christen Jérôme 	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques	Christin Dominique-Ella	Ehrwein Nihan Céline
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Epars Olivier
Aubert Mireille	Collet Michel	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Ballif Laurent	Courdesse Régis	Freymond Isabelle
Bendahan Samuel	Cretegny Gérald 	Freymond Cantone Fabienne
Berthoud Alexandre	Crétegny Laurence	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Blanc Mathieu	Crottaz Brigitte	Germain Philippe
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Nicolas
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Debluë François	Grandjean Pierre
Bovay Alain	Décosterd Anne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Deillon Fabien	Guignard Pierre
Butera Sonya	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Cachin Jean-François	Desmeules Michel	Hurni Véronique
Calpini Christa	Despot Fabienne	Induni Valérie
Capt Gloria	Devaud Grégory	Jaccoud Jessica
Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel 	Jaquet-Berger Christiane
Chappuis Laurent	Donzé Manuel 	Jaquier Rémy
Cherubini Alberto	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Chevalley Christine	Durussel José	Kappeler Hans Rudolf
Chollet Jean-Luc	Duvoisin Ginette	Keller Vincent

Liste des députés signataires – état au 1^{er} mars 2016

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Rydlo Alexandre
Krieg Philippe	Oran Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schobinger Bastien
Lio Lena	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Perrin Jacques	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Pillonel Cédric	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Podio Sylvie	Stürner Felix
Marion Axel	Probst Delphine	Surer Jean-Marie
Martin Josée	Randin Philippe	Thalmann Muriel
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Rau Michel	Tosato Oscar
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Renaud Michel	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rey-Marion Aliette	Tschopp Jean
Melly Serge	Rezso Stéphane	Uffer Filip
Meyer Roxanne	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Riesen Werner	Voiblet Claude-Alain
Miéville Michel	Rochat Nicolas	Volet Pierre
Modoux Philippe	Romano Myriam	Vuarnoz Annick
Mojon Gérard	Roulet Catherine	Vuillemin Philippe
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Ruch Daniel	Züger Eric